

Libérons l'investissement vert !

alternatives-economiques.fr/libérons-linvestissement-vert/00085806

Collectif, *Alternatives économiques*, 3 septembre 2018



Au nom de la sauvegarde du bien commun, nous demandons au gouvernement de lancer d'urgence un grand programme d'investissement public en faveur de la transition écologique et bas carbone, dont le montant serait isolé du déficit budgétaire.

L'été 2018, avec ses canicules, ses incendies dévastateurs, ses inondations, nous a encore rappelé combien la lutte pour conserver la biodiversité, respecter les limites planétaires et atténuer le changement climatique et ses impacts est vitale afin d'éviter une catastrophe écologique globale.

C'est aussi une lutte pour le mieux-être de tous. Nous affranchir des pesticides et d'autres polluants, du charbon, du pétrole, du gaz fossile... est impératif si nous voulons préserver notre santé, notre économie, la capacité d'agir des futures générations et construire une société résiliente.

Sur le même sujet

Les dépenses que nous affectons à nos importations d'hydrocarbures, de produits chimiques ou d'autres matières premières non renouvelables doivent aller aux emplois locaux – notamment en développant les économies d'énergies et de matières, les énergies renouvelables et une agriculture durable. Et cela au profit des territoires, sans lesquels la transition écologique ne se fera pas. Or, les émissions de gaz à effet de serre ont crû en France de 3 % en 2017, alors que le respect de l'accord de Paris imposerait qu'elles décroissent de 5 % par an. Il faut donc changer d'échelle et mobiliser des moyens nouveaux.

Cette lutte pour un développement vert et riche en emplois requiert de mettre en mouvement de nombreux leviers. Certes, il faut une régulation et une fiscalité qui donnent les bons signaux ; certes, il faut cesser d'allouer des capitaux à des actifs non

durables ; mais il est fondamental d'accroître l'investissement, dans les infrastructures physiques comme dans les compétences. C'est indispensable pour réussir cette transition écologique et l'accompagner sur le plan social.

Il est urgent de mettre en place un grand programme d'investissement vert et d'isoler les fonds publics affectés à ce programme du déficit budgétaire

Pour la France, les investissements publics et privés nécessaires à l'atteinte de ces objectifs climatiques ont été estimés par le *think tank* I4CE entre 45 et 75 milliards d'euros par an (entre 2 % et 3 % du PIB). Or, aujourd'hui, nous ne dépensons que 31 milliards d'euros répartis à parts égales entre ménages, entreprises et acteurs publics : le compte n'y est pas.

Pour boucler l'équation du financement de la transition bas carbone, il est nécessaire de mobiliser l'épargne des ménages et des entreprises. Celle-ci ne manque pas et les ménages cherchent un sens à leur épargne. Or, cette mobilisation ne pourra être optimisée sans un surcroît d'investissement public.

Rappelons que l'un des principaux postes à financer pour réussir cette transition est la rénovation des logements. Sans aides publiques, les ménages ne s'engageront pas dans des travaux lourds dont le temps de retour est très long.

On ne fera pas plus (d'écologie) avec moins (de moyens). C'est pourquoi il est urgent de mettre en place un grand programme d'investissement vert. Il est par ailleurs nécessaire, dans le contexte actuel de forte contrainte budgétaire, d'isoler les fonds publics affectés à ce programme du déficit budgétaire, comme le ferait toute entreprise privée qui ne confond pas ses investissements avec ses dépenses de fonctionnement.

La France doit prendre cette mesure immédiatement. Rien ne le lui interdit vraiment. Et rien ne l'empêche, avec les autres Etats membres convaincus, d'engager dès à présent des négociations pour libérer l'investissement vert au niveau de l'Union européenne.

[Vous pouvez signer cet appel en cliquant ici.](#)

Ont déjà signé cet appel (par ordre alphabétique) :

Franck Aggeri, professeur à Mines ParisTech ; **Michel Aglietta**, professeur émérite de sciences économiques à l'université Paris-Ouest et conseiller scientifique au Cepii et à France stratégie ; **Emilie Alberola**, économiste CEDD (Conseil économique pour le développement durable) ; **Isabelle Autissier**, navigatrice, présidente de WWF France ; **Michel Badré**, ancien président de l'Autorité environnementale ; **Jean-Louis Bal**, président du SER et ancien directeur énergies renouvelables de l'Ademe ; **Jean-Louis Bancel**, président du Crédit Coopératif ; **Delphine Batho**, députée des Deux-Sèvres, ancienne ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; **David Belliard**, conseiller de Paris (EELV) ; **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT ; **Nicolas Berghmans**, chercheur à l'Iddri ; **Luc Bérille**, secrétaire général de l'Unsa ; **Françoise Bernon**, déléguée générale du Labo de l'ESS ; **Sophie Binet**, cosecraire générale de la CGT des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT) ; **Jean-Joseph Boillot**, économiste, conseiller du club du Cepii ; **Jean-Pierre Bompard**, vice-

président d'Humanité et Biodiversité ; **Dominique Bourg**, professeur à l'Institut de géographie et durabilité (IGD, université de Lausanne) ; **Sandrine Buresi**, coprésidente du CLER-Réseau pour la transition énergétique ; **Alain Caillé**, sociologue, directeur de *La revue du Mauss*, animateur du mouvement Les convivialistes ; **Pascal Canfin**, directeur général de WWF France, ancien ministre délégué au Développement ; **Pascal Charriau**, entrepreneur ; **Madeleine Charru**, agroéconomiste et personnalité associée au Cése ; **Christian Chavagneux**, éditorialiste (*Alternatives Economiques*) ; **André Cicolella**, toxicologue, chercheur en santé environnementale ; **Denis Clerc**, fondateur d'Alternatives Economiques ; **Gabriel Colletis**, président du Manifeste pour l'industrie ; **Michel Colombier**, directeur scientifique de l'Iddri ; **David Cormand**, secrétaire national d'Europe écologie-Les Verts (EELV) ; **Jézabel Couppey-Soubeyran**, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; **Thomas Coutrot**, économiste ; **Christian Couturier**, président de l'association NégaWatt ; **Patrick Criqui**, directeur de recherche émérite au CNRS ; **Ronan Dantec**, sénateur de Loire-Atlantique ; **Franck Dedieu**, professeur à l'IPAG ; **Michel Derdevet**, professeur au Collège d'Europe de Bruges-IEP Paris ; **Philippe Desfossés**, directeur d'un fonds de pension ; **François Desrioux**, rédacteur en chef de *Santé & Travail* ; **Manuel Domergue**, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre ; **Danyel Dubreuil**, coordinateur de l'initiative Rénovons ! ; **Michel Dubromel**, président de France Nature Environnement ; **Cécile Duflot**, directrice générale d'Oxfam France ; **Pascal Durand**, député européen écologiste ; **Guillaume Duval**, éditorialiste (*Alternatives Economiques*) ; **Christian Eckert**, ancien ministre du Budget ; **François Euvé**, rédacteur en chef de la revue *Etudes* ; **Olivier Faure**, premier secrétaire du PS ; **Philippe Frémeaux**, éditorialiste (*Alternatives Economiques*) ; **Jean Gadrey**, professeur honoraire d'économie à l'université de Lille ; **Nicolas Garnier**, délégué général d'Amorce ; **Laurent Georges**, administrateur territorial, directeur général d'un syndicat d'énergie ; **François Gibert**, fondateur d'Eklor, vice-président d'Enerplan 2015/2017 ; **Gaël Giraud**, directeur de recherches au CNRS, chef économiste de l'AFD ; **Pierre-Noël Giraud**, économiste, Cerna, Mines ParisTech ; **Christine Gochard**, directrice générale de Gaz Electricité de Grenoble ; **Arnaud Gossement**, avocat en droit de l'environnement ; **Jean-Yves Grandidier**, président du groupe Valorem ; **Alain Grandjean**, économiste, membre du conseil scientifique de la Fondation pour la nature et l'homme ; **Bernadette Groizon**, secrétaire générale de la FSU ; **Dominique Gros**, maire (PS) de Metz ; **Géraud Guibert**, président de La Fabrique écologique ; **Antoine Guillou**, coordinateur du pôle énergie et climat de Terra nova ; **Céline Guivarch**, directrice de recherche au Cired, Ecole des Ponts ; **Benoît Hamon**, fondateur de Génération.s, ancien ministre de l'Education nationale ; **Claude Henry**, professeur, à Sciences-Po Paris et université de Columbia ; **Eric Heyer**, économiste ; **Michel Husson**, économiste (IRES), membre du conseil scientifique d'Attac ; **Christian Huygue**, directeur scientifique agriculture à l'Inra ; **Emery Jacquillat**, président de la Camif ; **Yannick Jadot**, député européen écologiste ; **Florence Jany-Catrice**, professeure d'économie à l'université Lille1 ; **Jean Jouzel**, climatologue ; **Wojtek Kalinowski**, co-directeur de l'institut Veblen ; **Marie-José Kotlicki**, cosecrétaire générale de la CGT des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT) ; **Aurore Lalucq**, codirectrice de l'Institut Veblen ; **Marie-Laure Lamy**, coprésidente du CLER-Réseau pour la transition énergétique ; **Valéry Laramée de Tannenberg**, rédacteur en chef du *Journal de l'environnement* ; **Pierre Larrourou**, ingénieur agronome, porte-parole du collectif pour un Pacte européen Climat et Emploi ;

Corine Lepage, avocate, ancienne ministre de l'Environnement ; **Benoît Leguet**, économiste ; **Hélène Le Teno**, consultante spécialiste de la transition écologiste ; **Hervé Le Treut**, climatologue ; **Philippe Louis**, président de la CFTC ; **Gérard Magnin**, président de Jurascic, fondateur d'Energy Cities et ex-administrateur d'EDF ; **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT ; **Mireille Martini**, économiste, membre du comité des experts du Shift Project ; **Jean-Patrick Masson**, président de la plate-forme Energie climat des associations nationales de collectivités, adjoint au maire de Dijon ; **Dominique Méda**, professeure d'université à Paris-Dauphine-PSL ; **Jean-François Naton**, représentant de la CGT au Cése ; **Matthieu Orphelin**, député du Maine-et-Loire (LREM) ; **Bertrand Pancher**, député de la Meuse (UDI) ; **Jacques Pasquier**, représentant de la Confédération paysanne au Cése ; **Pascal Pavageau**, secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière ; **Bénédicte Peyrol**, députée de l'Allier (LREM) ; **Cédric Philibert**, économiste de l'énergie ; **Thomas Piketty**, économiste ; **Eric Piolle**, maire de Grenoble (EELV) ; **Barbara Pompili**, députée de la Somme (LREM) ; **Dominique Potier**, député de Meurthe-et-Moselle (PS) ; **Audrey Pulvar**, présidente de la Fondation pour la nature et l'homme ; **Gilles Raveaud**, maître de conférences en économie ; **Jean-Denis Renard**, journaliste ; **Cécile Renouard**, directrice du programme Codev, Essec Business School et cofondatrice du Campus de la transition ; **Barbara Romagnan**, membre de Génération.s ; **François Ruffin**, député de la Somme (LFI) ; **Thierry Salomon**, énergéticien, vice-président de l'association NégaWatt ; **Aurélien Saussay**, économiste ; **Hugues Sibille**, président du Labo de l'ESS ; **Emmanuel Soulias**, directeur général d'Enercoop ; **Xavier Timbeau**, économiste ; **Julien Touati**, partner Meridiam, enseignant en régulation de l'énergie à Sciences-Po Paris ; **Marie Toussaint**, présidente de Notre affaire à tous ; **Laurence Tubiana**, professeure à Sciences-Po. ; **Boris Vallaud**, député des Landes (PS) ; **Patrick Viveret**, philosophe, magistrat honoraire à la Cour des Comptes ; **Dominique Voynet**, ancienne ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

La tribune d'Alain Grandjean et de Gaël Giraud (22 août 2018) est à l'origine de cette lettre ouverte au gouvernement.